

MARISOL TOURAINE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

BENOIT HAMON MINISTRE DELEGUE A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

MICHELE DELAUNAY
MINISTRE DELEGUE AUX PERSONNES
AGEES ET A L'AUTONOMIE

Invitation presse

Invitation presse

Paris, le 6 septembre 2013 N°784

Le gouvernement et la FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés non-lucratifs) signeront lundi 9 septembre une convention pour le recrutement de 1500 nouveaux emplois d'avenir

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Michèle DELAUNAY, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie et Benoît HAMON, ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire se rendront lundi à l'Institut MGEN de la Verrière (78) où ils signeront une convention d'engagement pour le recrutement de 1500 emplois d'avenir par les établissements adhérents à la FEHAP. Ils parraineront localement le recrutement de 6 jeunes en emplois d'avenir, futurs brancardiers de l'établissement yvelinois.

La FEHAP, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, regroupe plus de 1600 établissements, associations, fondations mutuelles qui interviennent de manière non-lucrative au service de 2.5 millions d'usagers à travers ses établissements de santé, d'accueil de jeunes enfants, d'accueil et de services pour personnes âgées ou en situation de handicap.

La convention signée lundi illustre le dynamisme et l'engagement de la branche sociale et médicosociale du secteur non-lucratif qui souhaite contribuer par une politique de l'emploi volontariste à l'inversion de la courbe du chômage des jeunes les moins qualifiés.

La FEHAP mobilisera ainsi ses établissements adhérents pour recruter les 1500 emplois d'avenir ciblés pour 2013 et 2014. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie financeront les formations d'accompagnement des jeunes recrutés afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'ambulancier, aidesoignant, auxiliaire de vie, aide-médico-psychologique.

L'utilité sociale et le mode d'entreprendre spécifiques de structures comme l'institut MGEN de la Verrière sont particulièrement reconnues par le projet de loi Economie sociale et solidaire, présenté en Conseil des ministres le 24 juillet dernier. Celui-ci facilitera leur accès aux financements de la Banque publique d'Investissement, ainsi qu'au fonds d'innovation sociale annoncé par le Président de la République le 29 avril dernier.

La FEHAP s'engage au côté de l'Etat dans la lutte contre la progression du chômage en commençant par les jeunes, première priorité du gouvernement.



Programme de la visite :

10h35 Visite de l'Unité de soins gériatriques de l'Institut National Marcel Rivière – 2, route de

Montfort à La Verrière

11h00 Echanges avec les 6 jeunes recrutés en emplois d'avenir et leurs tuteurs

Discours de :

- Thierry BEAUDET, Président de la MGEN
- Antoine DUBOUT, Président de la FEHAP
- Benoît HAMON, ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire et à la Consommation
- Michèle DELAUNAY, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie
- Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé

Signature de la convention cadre « Emplois d'avenir »

Echanges avec la presse

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON : Anne-Sophie de FAUCIGNY : 01 53 18 41 04 Cabinet Marisol TOURAINE : Séverine BESSE-LE-SAUX : 01 40 56 73 85 Cabinet Michèle DELAUNAY : Stéphanie TISSEROND : 01 40 56 62 60